

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2008
Publication : 04/07/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° **CG-2008-3-1-4**
Séance du vendredi 27 juin 2008

Compte de gestion 2007

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 3312-5 du C.G.C.T. relatif à l'arrêté du compte de gestion,
- VU la délibération n° 2006/I-1^e/08 du 15 décembre 2006 relative au projet de budget primitif 2007,
- VU la délibération n° 2007/IV-1^e/18 du 22 juin 2007 relative à la décision modificative n°1 de l'exercice 2007,
- VU la délibération n° 2007/VI-1^e/19 du 19 octobre 2007 relative à la décision modificative n° 2 de l'exercice 2007,
- VU la délibération n° 2008/I-1^e/05 du 14 décembre 2007 relative à la décision modificative n° 3 de l'exercice 2007,
- VU l'avis de la Commission des Finances et du Budget en date du 22 juin 2008,
- VU l'avis des Commissions réunies du 27 juin 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ♣ Constate que le Compte Administratif 2007 du Département et le Compte de gestion de 2007 du Payeur départemental se trouvent en parfaite concordance.
- ♣ Arrête le Compte de gestion 2007 du Payeur Départemental retraçant les écritures du Budget Principal du Département et du Budget Annexe.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER